CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Vaison-la-Romaine

PRENDS LA PAROLE !

PRESENTE-TOI

FAIS ENTENDRE TES IDEES !

RÉUNION D'INFORMATION
jeudi 25 septembre 2014
à 12h30, à l'amphithéâtre

Candidature ouverte à tous les élèves de 5 ème et 4 ème

ÉLECTION DES CONSEILLERS jeudi 16 octobre 2014

de 8h à 16h, au foyer socio-éducatif du collège

Rens. 04 90 36 50 54
www.vaison-la-romaine.com



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES
MODE D'EMPLOI !

Le Conseil muncipal des jeunes a pour vocation de permettre aux collégiens un apprentissage de la citoyenneté, par la connaissance des institutions et des processus démocratiques (le débat, les élections, le vote...) mais aussi par la gestion autonome de projets par les jeunes eux-mêmes.

QUE FONT LES JEUNES ÉLUS ?

Être conseiller municipal, c'est avant tout être le porte-parole de tous les jeunes de la commune. Les jeunes conseillers réfléchissent, débattent et votent pour les actions qu'ils ont envie de réaliser.

Dans le cadre de ce mandat, l'activité du conseil municipal des jeunes s'organise autour de deux pôles :

• **le travail en commission**
Ces commissions se réunissent une fois par mois afin de réfléchir aux projets portés lors de la campagne électorale.
Elles concernent plusieurs thématiques :
sport / culture
environnement / écologie
citoyenneté et solidarité.

• **les réunions plénières**
Elles sont au nombre de trois au minimum chaque année et sont publiques.

« *Être élu, c'est exprimer son point de vue, confronter ses opinions, faire connaître ses idées et participer de façon active à la vie de la commune.*



POUR ÊTRE CANDIDAT, IL EST INDISPENSABLE

- d'être élève en classe de 5ème ou 4ème au collège Joseph d'Arbaud de Vaison-la-Romaine
- de s'inscrire sur la liste des candidats
- de fournir la fiche de déclaration de candidature et l'autorisation parentale.

Ces documents doivent être déposés à la vie scolaire du collège Joseph d'Arbaud, au plus tard **le 10 octobre 2014**.

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

Afin de se faire connaître et de motiver les votants, chaque candidat lance sa campagne électorale par le biais d'affiches, préparées à la maison avec l'aide des parents ou lors d'un atelier organisé par la Ville.

ATELIER PRATIQUE

Préparation de l'affiche de campagne
& rédaction de la profession de foi des candidats :
samedi 4 octobre de 14h30 à 17h
salle du conseil municipal, à l'hôtel de ville.
À cette occasion, les jeunes peuvent être accompagnés de leurs parents désireux de rencontrer Chrystèle Cotton, adjointe en charge de ce projet, afin d'échanger sur le sujet ou de poser les questions qui restent sans réponse.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES Vaison-la-Romaine



Samedi 4 octobre
Atelier de préparation des affiches de candidature, de 14h30 à 17h, salle du conseil municipal, à l'hôtel de ville

Vendredi 10 octobre
Date limite de dépôt des candidatures, au collège Joseph d'Arbaud, bureau de la vie scolaire

Jeudi 16 octobre
Élection des jeunes conseillers
De 8h à 16h, au foyer socio-éducatif du collège

À 17h30, proclamation des résultats

Mercredi 5 novembre
Réunion d'information avec les jeunes conseillers nouvellement élus et leurs parents, à 18h

Samedi 8 novembre
Première séance du conseil municipal des jeunes, à 10h, à l'hôtel de ville.

Rens. 04 90 36 50 54
www.vaison-la-romaine.com

Ville de Vaison
VaisonCom



Impression : mairie de Vaison-la-Romaine. Crédit photo : Fotolia